

Réinventer le bénévolat

Autor(en): **Huber-Hotz, Annemarie**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **PS info : nouvelles de Pro Senectute Suisse**

Band (Jahr): - **(2010)**

Heft 4: **Rester jeune en pratiquant le bénévolat**

PDF erstellt am: **14.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-789424>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Réinventer le bénévolat

L'engagement bénévole en faveur de la société s'avère précieux sous différents points de vue – un défi pour l'avenir sera de le réinventer. Les organisations qui misent sur la participation de bénévoles sont appelées à relever ce défi.

Annemarie Huber-Hotz, Dr. h.c. – Présidente de la société d'utilité publique SSUP



Le bénévolat et l'utilité publique, c'est-à-dire toute forme d'engagement désintéressé en faveur de l'Etat et de la société, connaissent un regain d'intérêt à l'heure actuelle. Après les désastres causés par la crise financière et économique, d'innombrables articles sont parus et des discussions ont eu lieu sur le thème du profit personnel par opposition à l'utilité publique. Il y a une année, jour pour jour, Elionor Ostrom recevait le Prix Nobel d'économie pour son analyse des biens communs. Enfin, l'UE a déclaré l'année 2011 à venir « Année européenne du bénévolat ».

La Suisse y participe aussi, à juste titre, car dans nul autre pays, le bénévolat et le principe de milice tiennent une place aussi importante en tant que valeurs fondamentales de l'Etat démocratique et de la société.

L'année prochaine, il sera avant tout question de rendre hommage à toutes les personnes qui font preuve d'un engagement formidable en s'investissant dans les domaines les plus variés et à tous les niveaux dans notre pays. Plus de 10 000 bénévoles s'engagent par exemple pour Pro Senectute, ils avoisinent les 50 000 à la Croix-Rouge, mais sont aussi très présents dans bon nombre d'autres organisations de la société civile, dans les églises, les associations sportives, la culture, l'aide de proximité et aux familles. A cela s'ajoutent les activités en politique, dans des fonctions publiques et d'autres organes. Ce travail bénévole représente une immense valeur pour la société, la vie politique et l'économie au sens large.

Une plus-value dans divers domaines

En ce qui concerne la valeur économique du bénévolat, des études récentes évaluent à quelque 700 millions le nombre d'heures de travail bénévole non rémunéré qui sont accomplies en Suisse, ce qui représente entre 12 et 20 milliards de francs suivant les estimations.

Pour ce qui est de sa valeur politique, il sied de relever que le préambule de la Constitution fédérale consacre le principe suivant : « La force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres ». Or, l'Etat à lui seul ne peut pas garantir ce bien-être. L'engagement de chacun et chacune est nécessaire, que ce soit envers les

autres membres de la communauté ou encore dans l'aménagement de l'Etat. Pour assurer le bon fonctionnement de notre démocratie directe, les citoyens et citoyennes doivent « bénévolement » faire usage de leurs droits de participer aux prises de décision et, partant, aussi prendre leur part de responsabilité pour le bien commun de la société.

Quant à sa valeur sociale, elle se retrouve dans le fait que, depuis toujours, il existe des personnes prêtes à « accomplir, travailler et contribuer de leur plein gré davantage que ce que la loi leur impose », selon les propos du fondateur de la Société suisse d'utilité publique (SSUP) en 1810. La recherche menée sur le bénévolat par la SSUP de concert avec d'autres partenaires, en particulier l'Observatoire suisse du bénévolat, montre que ce ne sont plus la charité et la miséricorde qui incitent les gens à faire du bénévolat aujourd'hui, mais plutôt la possibilité d'être avec d'autres personnes et de s'investir, de réaliser quelque chose et de faire des expériences.

Pour que le bénévolat puisse conserver toute sa valeur sociale et politique, nous sommes tenus de trouver de nouvelles formes attrayantes de bénévolat et de créer des incitations intelligentes à cet effet. Je ne pense pas, en l'occurrence, à des incitations financières mais, au contraire, à des activités permettant aux bénévoles de faire des découvertes, de donner un sens à leur vie, de développer des facultés insoupçonnées et d'acquérir une certaine réputation dans leur communauté. Il est nécessaire de redécouvrir et de réinventer le bénévolat, ce qui représente une grande chance mais aussi un grand défi pour des organisations comme Pro Senectute.